

# COUPE DE FRANCE DE FOL'CAR

## ARTICLE 1. ORGANISATION

La FFSA organise la Coupe de France de Fol'Car.

Tous les Fol'Car inscrits à la Coupe de France et se déroulant du **3 septembre 2012 au 1<sup>er</sup> septembre 2013** inclus compteront pour la Coupe de France de Fol'Car 2013.

Après cette date, les Fol'Car compteront pour la Coupe de France de l'année suivante.

Les Fol'Car seront organisés conformément aux règlements FFSA.

## ARTICLE 2. LICENCES

Voir réglementation des licences.

Les titulaires d'un titre de participation valable pour une seule épreuve ne pourront prétendre marquer des points dans le cadre de la Coupe de France de Fol'Car. Toutefois, leur place dans le classement du Fol'Car interviendra dans l'attribution des points de leurs divisions respectives.

## ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme à l'Article 3 de la réglementation générale Fol'Car.

## ARTICLE 9. CLASSEMENTS

**Pour chaque Fol'Car, dans chaque classe, les points par voiture seront attribués de la façon suivante :**

- Classe 1 : jusqu'à 1400 cc
- Classe 2 : plus de 1400cc à 1600cc
- Classe 3 : plus de 1600cc à 2000cc

1 <sup>er</sup>	<b>50 points</b>	14 <sup>ème</sup>	<b>32 points</b>
2 <sup>ème</sup>	<b>47 points</b>	15 <sup>ème</sup>	<b>31 points</b>
3 <sup>ème</sup>	<b>45 points</b>	16 <sup>ème</sup>	<b>30 points</b>
4 <sup>ème</sup>	<b>43 points</b>	17 <sup>ème</sup>	<b>29 points</b>
5 <sup>ème</sup>	<b>42 points</b>	18 <sup>ème</sup>	<b>28 points</b>
6 <sup>ème</sup>	<b>40 points</b>	19 <sup>ème</sup>	<b>27 points</b>
7 <sup>ème</sup>	<b>39 points</b>	20 <sup>ème</sup>	<b>26 points</b>
8 <sup>ème</sup>	<b>38 points</b>	21 <sup>ème</sup>	<b>25 points</b>
9 <sup>ème</sup>	<b>37 points</b>	22 <sup>ème</sup>	<b>24 points</b>
10 <sup>ème</sup>	<b>36 points</b>	23 <sup>ème</sup>	<b>23 points</b>
11 <sup>ème</sup>	<b>35 points</b>	24 <sup>ème</sup>	<b>22 points</b>
12 <sup>ème</sup>	<b>34 points</b>	25 <sup>ème</sup>	<b>21 points</b>
13 <sup>ème</sup>	<b>33 points</b>		

### **[1] Points de bonus**

**Participation : 1 point sera attribué à chaque pilote qui figure sur la liste des autorisés à prendre le départ)**

**Ce point sera acquis définitivement par le pilote et ne pourra être décompté, sauf en cas d'exclusion.**

Chaque organisateur devra obligatoirement faire parvenir le résultat de son Fol'Car à la FFSA au plus tard dans les 48 h suivant l'épreuve.

La FFSA établira pour chacun des Comités Régionaux, un classement des-résultats obtenus par chaque pilote.

Ces résultats pourront être obtenus dans le Comité Régional ou hors Comité Régional.

Dans le cas d'un changement d'attribution des points dans la réglementation 2013, les points obtenus en fin de saison 2012 comptant pour la Coupe de France 2013 seront corrigés selon la réglementation 2013.

#### **9.1. QUALIFICATION POUR LA FINALE**

~~Dans un classement établi~~ Au **1<sup>er</sup> septembre 2013 tous** les pilotes classés dans chaque Comité Régional seront qualifiés pour participer à la Finale.

Un pilote, pour être qualifié à la Finale 2013, doit participer (figurer sur la liste des autorisés à prendre le départ) à au moins TROIS Fol'Car qualificatifs pour la Coupe de France.

Chaque pilote qualifié à la Finale devra impérativement y participer avec une voiture de même classe que celle avec laquelle il s'est qualifié.

**Si un pilote a marqué des points avec plusieurs voitures de classes différentes, il devra participer à la Finale avec une voiture de même classe que celle avec laquelle il a comptabilisé le plus grand nombre de points.**

Chaque Comité Régional fournira à ses pilotes qualifiés une demande d'engagement à la Finale, à retourner à son Comité avant la date de clôture, accompagnée d'un chèque de 125 € représentant le montant des droits d'engagement à la Finale.

Le Comité Régional organisateur de la Finale devra communiquer la liste des engagés et les résultats à chaque Comité Régional.

En cas d'impossibilité de participer à la Finale, seuls les cas de force majeure qui seront laissés à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs de la Finale, feront l'objet d'une restitution du chèque d'engagement.

# FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DE FOL'CAR

---

La Finale de la Coupe de France de Fol'Car 2013 sera organisée par le **Comité Régional Bretagne Pays de Loire, sur le circuit de Mayenne, les 14 et 15 septembre 2013.**

Arrêt des classements : **1er septembre 2013**

Les points marqués lors des Fol'Car qualificatifs servent uniquement pour la qualification à la Finale. Lors de la Finale, si des ex aequo subsistent, ils seront départagés par le temps des essais chronométrés.

## **Manches qualificatives**

---

Un classement général sera fait à la fin des deux manches qualificatives, en additionnant les points **des deux pilotes** sur les deux manches **et par classe C1 C2 C3 selon le barème de l'article 7.3.2.**

## **Finales**

---

**Il y aura 25 voitures maximum de qualifiées par classe pour deux finales B et A. Une finale B pour le pilote 1 une finale B pour le pilote 2. Les 10 premiers du classement des manches seront directement qualifiés pour les finales A et les 5 premiers des finales B seront qualifiés pour les finales A Il y aura une finale A pour le pilote 1 une finale A pour le pilote 2.**

Les vainqueurs de chaque classe, lors de la finale, seront proclamés "Vainqueurs" de la Coupe de France de Fol'Car "en Classe..."

Le titre de vainqueur de la Coupe de France ne sera pas attribué dans une classe qui ne serait pas représenté lors de la Finale par au moins 10 partants.

### **10.2. PRIX EN ESPECES**

Dans chaque classe, les prix suivants seront distribués pour un total de **1 320 €**.  
(A la charge de l'organisateur de la Finale)

Classement	A la classe (X3)
1 <sup>er</sup>	100 €
2 <sup>eme</sup>	90 €
3 <sup>eme</sup>	80 €
4 <sup>eme</sup>	70 €
5 <sup>eme</sup>	60 €
6 <sup>eme</sup>	40 €

### **10.3. COUPES**

- 1 coupe sera remise aux 6 premiers du classement **par classe.**
- 1 coupe sera remise au 3 premiers de la finale B.
- 1 coupe à la première féminine.
- 1 coupe au premier junior

La remise des prix et coupes aura lieu après la fin du délai de réclamation dans un endroit festif.